

AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES BAREME

Nature des travaux	Coût moyen des travaux (€/m ²) h.t. <u>base 2002</u>	Coût moyen des travaux (€ m ²) h.t <u>actualisé</u> <u>+ 30,38 %</u>	Subvention (€/m ²) t.t.c. <u>base 2002</u>	Subvention proposée au 1/1/2010 (€/m ²) t.t.c. <u>+ 25 %</u>
- Lavage seul	35,00	45,63	10.50	13,10
- Peinture sur façade enduite (y compris lavage préalable)	44,00	57,37	13.20	16.50
- Peinture sur façade à enduit neuf (ou badigeon)	21,00	27,38	6.30	7.90
- Nettoyage avec rejointoiment	61,00	79,53	18.30	22,90
- Si joints rosés type « boulevards »	67,00	87,35	20.10	26.10
- Enlèvement des enduits pour restitution de la façade d'origine :	263,00	342,90	131.50	164,40
- ciment	140,00	182,53	70.00	87,50
- chaux	70,00	91,27	35.00	43,80
- bourre				
- Réfection des enduits	61,00	79,53	18.30	22,90
- Réfection des moulures de façade :				
- <u>cordon</u> - simple taille	35/ml	45,63/ml	17.50/ml	21,90/ml
- avec réincrustation	105/ml	136,90/ml	52.50/ml	65,60/ml
de pierres				
- <u>corniche</u> - simple taille	70/ml	91,27/ml	35.00/ml	43,80/ml
- avec réincrustation	210/ml	273,80/ml	105.00/ml	131,30/ml
de pierres				

ml = mètre linéaire

La subvention pour les travaux de peinture de menuiseries et réfection des chéneaux s'élève à 33% du montant des travaux sur présentation de facture. Il est précisé que pour les travaux de peinture des menuiseries, la subvention sera subordonnée au ravalement de la façade.

Pour les sociétés (civiles immobilières, commerciales, ...) assujetties à la T.V.A, le montant de la subvention susceptible d'être versée est réduit au montant hors taxes.

Il est rappelé que l'aide accordée pour le ravalement de l'immeuble n'est renouvelable qu'après une période de 10 ans révolus.